



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 MAI 2026

N° C07_05_2026_07 - Election des membres du comité de direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
86	78	2	80	6

Pour : 80	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 30 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le sept mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle de la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD-BOIROUX Guénaëlle, BALLAND Cyril, BARRÉ Daniel, BAUDRY Patrice, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BETTELI Géralde, BIET Christelle, BLAUD Philippe, BON Fabienne, BONNAUD Stéphane, BONNIN Jean-Marie, BOUYER Nadia, BRENET François, BRETONNIER Pascal, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BROSSET Valérie, BRUNET Sylvie, BAUDRIT Isabelle, CHAILLER Catherine, DUCOURTIEUX Jean-Claude, CHESNEAU Etienne, GOUINAUD Eric, COUSIN Sylvie, COYAU David, DELEZAY Gaëtan, DENOEL-MAZOYER Sylvie, ÉMERIT Christian, FERRE Pascal, FOUCHÉ Étienne, FOUCHÉ Patrice, MOREAU Olivier, GALIGAZON David, GAYET Olivier, GIRAUD Mélodie, GRIFFAULT Sylvain, HERISSE Mathieu, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HUCTEAU Patrice, INGRAND Emmanuel, LARGEAU Vanessa, LEON-HENRI Aurélie, LEQUIEN Ryan, LONGEAU Daniel, LUSSEAU Christian, MACAUD Isabelle, MAGNAN Jean-Christophe, MANGUY Fabienne, MANN Grégory, MERCIER Sébastien, MARQUET Pierrick, MATHIAS Sandrine, MICHELET Fabrice, MORIN Christine, MORIN Patrick, NEE Nicole, OUVRARD Émilie, PAGENEAU Liliane, PALLUAU Vincent, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POIRIER Gilles, QUINTARD-MELOUKI Jacqueline, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SPATICO Marlène, SUIRE Rudy, THELLIER Odile, VICHIT Luc, VINATIER Christine, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BEURET Lucie (pouvoir donné à ÉMERIT Christian), GUÉRY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

AUDÉ Laurent, CHASSIN Julien, DURGAND François, FERRÉ Nicolas, LEVASSEUR Dominique, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme PELTIER

Election des membres du comité de direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou

Vu les dispositions des articles L.134-1, L.134-6, R.133-3 et R.134-12 du code du tourisme ;

Vu les dispositions de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 2 décembre 2021 portant création de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Vu les statuts de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 9 avril 2026 relative à la composition et aux modalités de désignation des membres du comité de direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou ;

La gouvernance de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou est assurée par un comité de direction.

Conformément à ses statuts, ce comité est composé de 15 membres titulaires et de 15 membres suppléants, répartis en deux collèges :

- un collège des représentants de la collectivité comprenant 9 membres titulaires et 9 suppléants, élus en son sein par le conseil communautaire ;
- un collège des représentants des catégories socioprofessionnelles comprenant 6 membres titulaires et 6 suppléants, représentatifs des acteurs du tourisme du territoire.

Les représentants de la collectivité détiennent la majorité des sièges.

Conformément à la délibération du 9 avril 2026, des appels à candidatures ont été organisés :

- par la communauté de communes, pour la désignation de ses représentants ;
- par l'EPIC Tourisme, pour la désignation des représentants des catégories socioprofessionnelles.

Cette procédure vise à garantir la transparence des désignations, une représentation équilibrée des acteurs du tourisme et la prise en compte de la diversité des activités du territoire.

Compte tenu des candidatures reçues et en application de l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales, il est proposé au conseil communautaire de fixer la composition du comité de direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou comme suit :

Collège 1 : représentants de la collectivité :

Titulaires	Suppléants
Lucie BEURET (La Mothe-Saint-Héray)	Patrick CHARPENTIER (Sepvret)
Mathieu HÉRISSE (Sauzé-entre-Bois)	Claude STOFFEL (Limalonges)
Patrick MORIN (Lezay)	Jacqueline QUINTARD-MELOUKI (Lezay)
Murielle HEURTEBISE-DANIAUD (Exoudun)	Sylviane POINAS (Le Vert)
Chantal BRILLAUD (Fressines)	Cyril BALLAND (Loubigné)

Marylène SPATICO (Celles-sur-Belle)	Catherine CHAILLE (Aigondigné)
Gwendoline GARNIER (Chizé)	Marylène PICARD (Brieuil-sur-Chizé)
Vincent PALLUAU (Prailles-La Couarde)	Sophie RASSET (Chenay)
Ryan LEQUIEN (Melle)	Patrice BAUDRY (Melle)

Collège 2 : Représentants de catégories socioprofessionnelles

- Catégorie « Hôtellerie, hôtellerie de plein air, restauration »
 - Titulaire : Éric CAILLON (Hôtel-restaurant Les Glycines)
 - Suppléant : Frédéric BRIAUD (Le relais de Maisonnay)
- Catégorie « Meublés de tourisme, chambres d'hôtes, hébergements collectifs »
 - Titulaires : Véronique VILLENEUVE (Maison d'hôtes de la Groie l'Abbé) ; Simon MULLER (Melle)
 - Suppléants : Sylvie VRIGNAULT (Les gîtes de la Fontaine) ; Annick PINEAU (Gîte de la Ponne)
- Catégorie « Sites de visite et de loisirs »
 - Titulaires : Jean-Philippe MARNAIS (Mines d'Argent des Rois Francs) ; Evelyne ROBIN (Abbaye Celles-sur-Belle)
 - Suppléants : Alex ALLETRU (Les Promenades d'Alex) ; Léopold GUIOCHON (Monet Goyon)
- Catégorie « Festivals et évènementiels »
 - Titulaire : Cécile BENOIST (Scènes Nomades)
 - Suppléant : Frédéric BERTHONNEAU (Artenetra)

Il est proposé, à l'unanimité, de ne pas recourir au vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- DESIGNER les membres du comité de direction de l'EPIC Tourisme Mellois en Poitou, tels que présentés ci-dessus ;
- AUTORISER le président à accomplir toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à cette désignation.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.
 Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

Le Président